

FORMATION ASSURANCES PERSONNES

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET TEMPORAIRE DECES / 12H

- Définition du risque individuel accident
- L'étendue des garanties octroyées et étude de la police d'assurance.
- Utilité de cette assurance et développement d'un argumentaire de vente.

- Définition de l'assurance temporaire décès.
- Les conditions de souscription.
- La notion de prévoyance et utilité de l'assurance temporaire au décès.

L'assurance temporaire au décès et le crédit bancaire : la notion de bénéficiaire de l'assurance.

ASSURANCE ASSISTANCE VOYAGE A L'ETRANGER ET INDIVIDUELLE VOYAGE A L'ETRANGER / 12 H

- La notion d'assistance et d'assisteuse.
- Les garanties octroyées :
 - o Les garanties «décès et accident corporel».
 - o Les garanties «assistance» (perte de bagages et rapatriement de dépouille).
- Définition de la prestation de l'assisteuse.

ASSURANCE RETRAITE COMPLEMENTAIRE / 18 H

- La notion de retraite et ses modalités d'assurance par la CNR (assurance retraite par répartition).
- La notion de retraite complémentaire.
 - o Généralités sur l'assurance capitalisation.
 - o Conditions d'octroi de la garantie retraite complémentaire.
 - o Notion de tarification.

DUREE : 07 JOURS.

ORGANISATION : 02 JOURS PAR SEMAINES SUR 04 SEMAINES.

LANCEMENT : JANVIER 2012.